

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 2 AEROBIC

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Être capable de poser une note d'artistique et d'exécution en National
 - Maîtrise du didacticiel exécution National
 - Maîtrise du didacticiel artistique et des échelles de valeur
- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGYM)

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- Être titulaire du niveau 1 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 2 Aérobic préconise un temps de formation de 12 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGYM et du code FIG
- Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique
- Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B
- Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéos, pose d'une note d'exécution



InteraGYM
FORMATION



VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :

- Epreuve théorique (sans document)
 - 50 questions
- Epreuve pratique (avec documents)
 - 10 routines Exécution
 - 10 routines Arbitre

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com



SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.